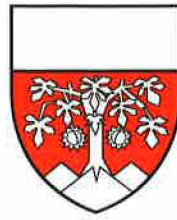


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Contribuables, attention !

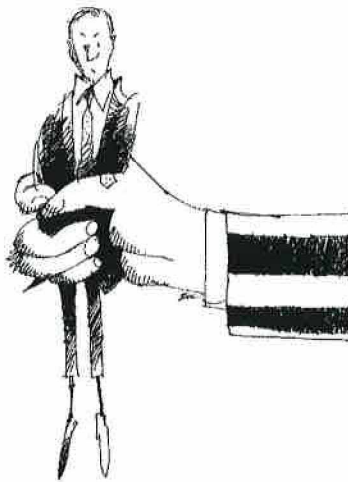


Le 10 juin prochain, le peuple vaudois aura à se prononcer sur l'initiative du POP intitulée: « OUI à la baisse d'impôt pour 2/3 des Vaudois », demandant l'introduction d'un taux d'imposition unique applicable aux 384 communes du canton. Selon le texte de l'initiative, ce taux serait fixé périodiquement par le Grand Conseil. Au début de l'application de cette nouvelle mesure, il serait de 92 % et correspondrait à la moyenne pondérée de tous les taux d'imposition des communes vaudoises en 1998.

Selon ce nouveau système, les communes auraient l'obligation de percevoir leurs impôts et d'en verser l'inté-

gralité dans un « pot commun », géré par les autorités cantonales. Il appartiendrait alors au Grand Conseil de procéder à la redistribution de cette manne fiscale entre les communes en vertu de critères qu'il pourrait décider souverainement d'année en année.

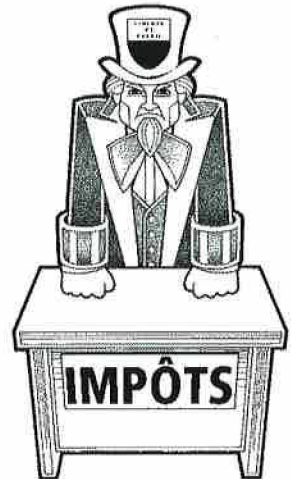
Pour notre commune, l'application du taux unique de 92 % aurait eu les conséquences suivantes, sur la base des chiffres de 1998. Cette année-là, nous avons un taux d'imposition de 85 %, toujours en vigueur actuellement, et le produit des impôts communaux a atteint Fr. 13'303'801.-. Au taux de 92 %, nous aurions encaissé



Fr. 14'400'000.- de recettes fiscales obligatoirement reversées au "pot commun", dont nous n'aurions reçu, selon les critères énumérés ci-dessus, que Fr. 11'009'275.-. Cette somme ne nous aurait pas permis de couvrir la totalité des charges communales, nous aurions alors dû, comme le permet l'initiative, percevoir des impôts additionnels.

La Municipalité unanime estime que **cette initiative est dangereuse** pour les raisons suivantes :

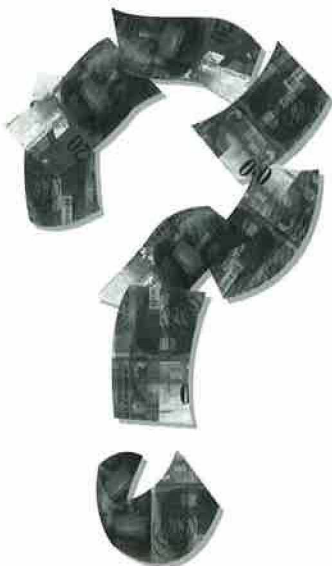
- Elle prive les communes de la possibilité de fixer leur taux d'imposition en fonction de leurs besoins financiers réels.



- Elle est **extrêmement centralisatrice**, puisqu'elle donne au Grand Conseil le pouvoir de fixer souverainement quand et comme il le veut le taux unique des impôts communaux, ainsi que les critères de redistribution du produit de ces impôts entre toutes les communes vaudoises.
- En fait, **il s'agit d'un deuxième impôt cantonal**, dont la perception échoit aux communes et dont la totalité du produit est utilisée à des fins de péréquation intercommunale intégrale.
- Les communes sont de ce fait **reléguées au rang d'entités administratives**, dont les Autorités n'ont plus aucune responsabilité financière et sont condamnées à jouer d'influence sur les Députés et le Conseil d'Etat, afin d'obtenir des sous.
- Le Grand Conseil ayant la double compétence de fixer le taux des impôts cantonaux et communaux, **il faut s'attendre à une hausse continue de la pression fiscale sur l'ensemble des contribuables de ce canton.**

En conséquence, la Municipalité unanime, vous recommande de voter NON le 10 juin prochain à l'initiative du POP pour l'introduction d'un taux d'imposition unique pour les communes vaudoises.

D. Grosclaude, Syndic



Reflets du Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le Conseil communal a tenu séance le lundi 30 avril 2001, à 20h 15.

Forte de 60 membres sur 70, cette Assemblée s'est prononcée sur les objets suivants :

Collège du Mottier A et B; installation d'armoires-vestiaires pour les élèves

Plusieurs vols et actes de vandalisme ont eu lieu dans les établissements scolaires au cours des derniers mois, ceci malgré les mesures de prévention et les avertissements. Actuellement, les vestiaires pour les classes des collèges du Mottier A et B se trouvent dans les couloirs, à la vue de chacun, sans protection ni surveillance.

La Municipalité a proposé l'installation d'armoires-vestiaires fermées à clé, en lieu et place des vestiaires ouverts actuels. Il s'agirait de mettre en place 250 armoires à deux portes, soit 500 armoires-vestiaires pour les élèves, et de modifier les bancs existants. Le coût total de ces travaux s'élève à Fr. 60'000.-.

La Commission des finances et la Commission ad hoc chargées d'examiner cet objet, ont préavisé favorablement l'ensemble de ces travaux, avec le remplacement des armoires.

A l'unanimité, le Conseil communal a accordé à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux et octroyé, pour ce faire, le crédit nécessaire.

Naturalisations

A la suite de la lecture du rapport rédigé par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne aux personnes suivantes :

- **M^{lle} Anne-Sophie CIGNARALE**, d'origine italienne, domiciliée au Mont, chemin Champ-Soleil 2, par 59 OUI contre 1 NON;
- **M^{lle} Lisa CIGNARALE**, d'origine italienne, habitant au Mont, chemin Champ-Soleil 2, par 59 OUI contre 1 NON;
- **La Famille de M^{me} Anne-Marie DESTREBECQ NEMETHY et M. Robert NEMETHY**, son époux, ainsi qu'à leurs 2 enfants, d'origine française et slovaque, tous domiciliés au Mont, chemin des Morettes 5, par 58 OUI contre 1 NON.

Réaménagement du chemin de Pernessy

Depuis longtemps, la Municipalité est saisie de demandes relatives à l'installation de l'éclairage public, ainsi qu'à l'aménagement de trottoirs sur la partie amont du chemin de Pernessy, ceci afin d'améliorer la sécurité des piétons. Jusqu'à ce jour, la Municipalité a renoncé à la mise en œuvre de ce projet, tant il est vrai que ce chemin doit encore recevoir d'autres importantes infrastructures liées au développement du potentiel constructible de ce quartier.

Aujourd'hui cependant, ces modifications ne sont plus envisagées à court terme et la Municipalité soumet au Législatif l'approbation du projet de réaménagement du chemin de Pernessy, sur le tronçon Echelettes - Perrause, qui consiste à installer un éclairage public (12 candélabres) et à aménager un trottoir provisoire en bordure sud. Comme il s'agit d'une route classée en desserte A, selon le plan de hiérarchisation du réseau routier, l'objectif de la Municipalité est de créer une modération du trafic, conduisant à obtenir une vitesse adaptée à cet endroit, ainsi qu'à la dissuasion du transit. Cette chaussée sera donc rétrécie et équipée de ralentisseurs ponctuels.

La Commission des finances et la Commission ad hoc chargées d'examiner cet objet ont préavisé favorablement ce projet.

A la majorité, avec 4 avis contraires et 2 abstentions, le Conseil communal a approuvé ce projet et octroyé le crédit nécessaire, soit un montant de Fr. 196'500.-.

Election d'un membre à la Commission de gestion

Par lettre du 7 février 2001, M^{me} Marie-Claude ROBERT a informé le Président du législatif qu'elle souhaitait mettre un terme à son activité au sein de la Commission de gestion. Le Président la remercie pour l'engagement et l'efficacité qu'elle a manifesté dans sa fonction.

Pour la remplacer, M^{me} Catherine ZIMMER, seule candidate présentée, a été élue tacitement, ceci conformément à l'article 40 du Règlement du Conseil. Les félicitations pour cette élection et les vœux pour qu'elle trouve beaucoup de satisfactions dans sa nouvelle activité lui ont été adressés par le Président.

G. Magnenat, Secrétaire

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant :

Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30
Le samedi de 19 h 00 à 20 h 30
Le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

De nos institutions



Centre Médico Social

« Un p'tit frère ! Pour quoi faire ? »

Rivalité et agressivité entre frères et sœurs.

Comment la comprendre, comment y répondre.

Par Jenny HUMBERT

Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP. Analyse transactionnelle

Mercredi 3 octobre 2001 à 20 h 00

A Epalinges, place de la Croix-Blanche 1 (à côté du magasin de fleurs)

Une participation financière par personne ou par couple sera demandée.

Au plaisir de vous rencontrer durant cette soirée.

Pour tous renseignements : Centre Médico Social du Mont, Tél. 652 22 11

Paroisse du Mont

Pentecôte

La veille de Pentecôte, le samedi 2 juin à 18 h 00, tous les chrétiens du canton de Vaud (réformés, catholiques, évangéliques, anglicans, orthodoxes et les autres communautés) se rassemblent à la Cathédrale de Lausanne pour une

célébration commune. C'est l'occasion de manifester notre unité dans l'Esprit de Dieu.

La Vieille fontaine

La vieille fontaine laisse couler son eau, doucement, calmement, sans à-coups. Quelle leçon pour nous : Donner, toujours donner !

Ma vie ne devrait-elle pas ressembler à cette fontaine :

Vivre pour les autres, les aider et les secourir ?

Mais..., donner, donner tous les jours, dis-moi fontaine, tu ne t'en lasses jamais ?

La fontaine, telle une sage compagne de route, me chuchota :

« Je ne suis qu'une fontaine, ce n'est pas moi la source !

Tout ce que je reçois, je le laisse aller plus loin, de bon cœur, c'est pour cela que tu entends mon

J
couler si joyeusement ! »

Moi aussi, je voudrais vivre comme la vieille fontaine

Et partager simplement les bénédictions reçues.

Oui, tout le bien que le Seigneur me fait,

Je peux, sans beaucoup de peine, en faire profiter les autres !



M. et M^{me} Gaston et Meral Vallon

Photo: Album de famille

Nos jubilaires

Noces d'Or

C'est à MM. Michel Odier, municipal, et Ch. Frioud, secrétaire soussigné, qu'appartenait l'agréable mission de présenter les vœux et félicitations des Autorités communales, ce mercredi

14 mars 2001, à M^{me} et M. Meral et Gaston Vallon, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

Ils se sont connus sur les bancs de l'EPUL, elle venant d'Istanbul et lui de Molondin. Le pétabosson de Donneloye les a mariés le 17 février 1951. Le mariage religieux a eu lieu le 24 février suivant, dans l'église « ronde » de Chêne-Paquier.

Le diplôme d'ingénieur civil en poche, Gaston Vallon a travaillé à Stuttgart, où Meral a terminé ses études et obtenu

Ramassage de la ferraille

Conformément au tableau de ramassage des ordures et autres déchets, une collecte spéciale de ferraille est agendée au :

MERCREDI 20 JUIN 2001, DÈS 7 HEURES

Les personnes qui désirent être desservies sont priées de s'inscrire au Greffe municipal au moyen du bulletin ci-dessous. La ferraille, – **poids limite 50 kg par objet** – à l'exclusion de tout autre matériau, devra être déposée aux endroits habituellement désignés pour les poubelles lors du ramassage des ordures ménagères.

LA MUNICIPALITE



Ce bulletin d'inscription pour le ramassage de la ferraille est à retourner pour le mercredi 13 juin au plus tard au :

Greffe municipal, Route de Lausanne 16, 1052 LE MONT

NOM : Prénom :
(en caractères d'imprimerie)

Adresse dans la commune:

le diplôme d'ingénieur-architecte de l'école polytechnique de Stuttgart.

Ils ont travaillé ensuite en Turquie et à Langenthal, avant de s'établir dans le canton de Vaud. Il a fait carrière dans le Génie civil des fondations, pendant 30 ans, responsable de l'entreprise Stump Sondages SA, pour la Suisse Romande. Elle a travaillé comme architecte indépendante, construisant ou transformant des villas et des fermes. En 1961, elle a transformé la ferme de Pernessy, où ils habitent actuellement.

A partir de 1948, Gaston Vallon a été pilote militaire de milice, pendant 6 ans.

En 1952 et 1955, sont nés leurs deux enfants, Pierre et Anne, qui leur ont donné neuf petits enfants, et qui vivent tous dans le Nord-Vaudois.

Nous remercions M^{me} et M. Vallon de leur accueil, leur réitérons nos plus vives félicitations et leur souhaitons pour l'année 2001 et pour les autres années à venir, nos sincères vœux de santé et de bonheur.

Ch. Frioud

Noces d'Or

Début mars dernier, MM. Michel Odier, municipal et Ch. Frioud, secrétaire sous-signé, présentaient les vœux et félicitations de l'Exécutif communal à M^{me} et M. **Eva et Pierre ZAHND** à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.

Leur mariage a été célébré en l'Eglise de St-Sulpice, le 21 mars 1951. C'est en 1962 que le couple acquiert et s'installe dans une belle et ancienne demeure, au Grand-Mont.

Fils de notaire, Pierre Zahnd obtient une licence en droit, puis son brevet de notaire en 1956; il pratiquera ainsi jusqu'en 1998, année au cours de laquelle il dépose sa patente, non sans se rendre occasionnellement à l'étude pour assurer le suivi de certains dossiers. Très sollicité professionnellement, Pierre Zahnd a assumé la Présidence de l'Association des notaires vaudois, la Présidence de la Fédération des notaires de Suisse, en étant également Délégué suisse auprès de l'Union internationale du notariat latin, ce qui lui a permis d'effectuer de



M. et M^{me} Pierre et Eva Zahnd

Photo: C. Frioud

nombreux déplacements à l'étranger. Sportif à ses heures, Pierre Zahnd a pratiqué le vol à voile.

Madame Eva Zahnd n'est pas demeurée inactive, bien au contraire; bénéficiant d'une formation de secrétaire, elle travaille dans divers bureaux, notamment chargée de travaux de traduction. En mai 1974, M. et M^{me} Pierre Zahnd obtiennent le droit de cité de la Commune du Mont-sur-Lausanne.

Nous les remercions de leur chaleureux accueil et des agréables instants passés en leur compagnie, en leur réitérant nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur paisible, au Grand-Mont, attachés à leur jardin, entourés de verdure et de fleurs, sans oublier leurs fidèles compagnons à quatre pattes.

Ch. Frioud, Secrétaire mcpf

90 ans

« Joyeux anniversaire, nos vœux les plus sincères! » ont chanté la famille, les résidents et le personnel de la « Paix du Soir » pour fêter **M^{me} Paccaud**, le jour de ses **90 ans**. M. Daniel Grosclaude, directeur de l'établissement et syndic de la commune, accompagné de M. Christian Frioud secrétaire municipal, a apporté les vœux et félicitations des autorités.

Entourée de deux arrière petits-fils, de ses deux petits-fils, de sa fille, d'un frère, d'une sœur et d'amies, elle a apprécié son goûter d'anniversaire. Marguerite Paccaud, née Grin, a vu le jour à Avenches, le 25 avril 1911. Elle est l'aînée de dix enfants dont six sont encore en vie. De son père, chef de gare, elle a hérité l'amour des voyages tandis que sa mère italienne lui a transmis le sens de l'hospitalité et le goût de



M^{me} Marguerite Paccaud

Photo: C. Frioud

la bonne cuisine. De son mariage avec Francis Paccaud, décédé prématurément, est née une fille Ginette, habitant le Mont depuis 36 ans. Ses deux petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants, lui procurent beaucoup de joie. Depuis toute jeune, elle a baigné dans la musique en prenant des leçons de piano à Moudon, puis à l'âge de quarante ans a suivi des cours d'orgue. Elle s'exerça à la chapelle de Béthusy et accompagna les aînés pour leur fête de Noël. Dotée d'un caractère bon et généreux, d'une santé de fer, elle a passé une heureuse retraite, entourée d'amis. Elle avait deux souhaits: passer le cap de l'an 2000 et finir ses jours à la « Paix du Soir ». Elle les a réalisés et peut ainsi continuer à vivre paisiblement. Voilà ce que nous lui souhaitons !

Monique Ramuz

90 ans

Pour bon nombre de citoyennes et de citoyens encore domiciliés au Mont, le nom de « Tante Julianne » ne manquera pas d'évoquer de plus ou moins lointains souvenirs, la prénommée ayant été monitrice de l'école du dimanche durant près de quarante années.

Mais c'est à l'occasion du **90^e anniversaire** de **Julianne Belet-Corbaz**, née le 3 mai 1911, que Monsieur André Guex, municipal, accompagné du secrétaire soussigné, lui a apporté les vœux et félicitations des Autorités communales.

Issue d'une famille de 6 enfants, Julianne est née à la ferme du ch. de la Viane, pour ensuite prendre domicile au lieu dit « La Culiaironne », dès 1931. Encore très alerte, « Tante Julianne » tricote et crochète volontiers, alors que par ailleurs, elle aime se souvenir de ces années passées et de certains événements qui aujourd'hui sont perçus quelque peu différemment qu'à l'époque, ne serait-ce que de rappeler la « fièvre aphteuse » de 1921-1922 !



Mme Julianne Belet-Corbaz

Photo: E. Belet

C'est à la route des Martines, au domicile de Monsieur et Madame J.-J. Belet, que nous avons eu le plaisir de rencontrer Julianne Corbaz et nous tenons à tous les remercier de leur accueil en adressant à l'heureuse jubilaire nos vœux les meilleurs pour encore de paisibles années en notre village.

*C. Frioud
Secrétaire mcpl*

A savoir

Bénévolat

Qui pourrait donner un peu de son temps libre pour différentes missions ?

- Accompagner des personnes chez le médecin, hôpitaux, commissions, promenades, visites à domicile.

En donnant un petit peu, on reçoit beaucoup !

Si le bénévolat vous tente, appelez le Service d'aide à la famille, le matin au tél. 652 01 50.

Exposition à La Paix du Soir

Dès le 9 juin, les portes de La Paix du Soir s'ouvriront pour présenter une exposition d'eaux-fortes en couleur de **Mme Clio Cherpillod**. Cette habitante du Mont travaille la gravure depuis une vingtaine d'années. Il y a cinq ans, elle s'est lancée dans la sculpture. Une de ses œuvres peut être admirée au Collège des Martines.

Cette exposition sera visible à La Paix du Soir tous les jours de 14h00 à 17h00 du 9 juin au 8 juillet 2001.

Concerts

Le vendredi 22 juin prochain un concert de musique de chambre aura lieu au Temple, avec la collaboration du flûtiste français de renom Jean-Pierre Menuge (flûte à bec).

Il sera accompagné par l'ensemble Amici constitué des membres de l'Orchestre de Ribeaupierre de Vevey, notamment: Gabrielle Stoeri-Bonis et Monique Tschumi violons, Jean-Daniel Chauvy alto, Lise Schiltknecht violoncelle et Eva Brünisholz, clavecin.

Au programme: œuvres de Vivaldi, Telemann, J. Baston.

Le concert est gratuit (contribution à votre bon gré).

De plus, dans le cadre des cours de musique mis sur pied par l'APE du Mont, des cours d'initiation musicale de la méthode Willems sont toujours à

vos dispositions. Ils ont lieu à la salle paroissiale, les mercredis après-midi. (Inscriptions dès 4 ans).

Pour se renseigner et/ou visiter une leçon, veuillez prendre contact avec Gabrielle Stoeri-Bonis au n° de tél. 960 45 82, ou personnellement sur place.

Association pour la création d'une garderie au Mont-sur-Lausanne

Prochaine assemblée générale de l'association pour la création d'une garderie au Mont:

- **Judi 21 juin 2001 à 20h15**, à la salle de paroisse du Mont.

*Pour l'association
Michèle Bruttin, Présidente*



La Croisée

Des vacances d'aventures et de découvertes

Vous avez certainement déjà rencontré ces enfants avec un foulard bleu autour du cou, arpentant à pied ou à vélo les rues et les forêts de votre village. Cela signifie que vous avez fait connaissance avec des membres de notre groupe scout « La Croisée ». Il s'agit d'une association de jeunesse qui compte environ 130 membres provenant des communes environnantes.

Dans le cadre de notre programme annuel, nous organisons cet été quatre camps, adaptés à chaque âge, aussi bien pour les filles que pour les garçons.

Voilà une bonne occasion de faire connaissance avec les activités scout !

Les plus jeunes, de 7 à 10 ans, auront la possibilité de partir passer une semaine dans un chalet. Les activités qui leurs seront proposées comprennent jeux, bricolages, balades, sport et toutes sortes d'aventures. Tandis que les filles partiront à la Vue-des-Alpes et passeront une semaine au rythme du Far-West, les garçons se rendront à Chamby, au-dessus de Montreux et vivront le thème des Aborigènes. Les camps se dérouleront du 11 au 18 août 2001 et leur prix est de Fr. 150.-.

Les aînés, âgés de 11 à 15 ans, vivront deux semaines en pleine nature et dormiront sous tente. Tout un programme a été préparé à leur attention: découverte de la région, trekking, baignade, jeux de rôle, soirées discussion et bien d'autres surprises encore. Le camp des filles se déroulera aux Diablerets et celui des garçons en Franche-Comté. Les dates et les prix sont identiques: du 4 au 18 août, pour Fr. 180.-.

Pour en savoir plus, contactez Jürg Schweizer, au 653 37 09, ou consultez notre site web, www.croisee.ch.

Patricia Pache

Le conseil du vétérinaire

La toux est un réflexe, un mécanisme de protection physiologique. Ce mécanisme permet de chasser des voies respiratoires les poussières, les mucosités et les corps étrangers, y compris les poils.

Le réflexe de la toux n'est pas seulement déclenché par des irritations dans le cou, il peut venir aussi du nez, de l'oreille ou même de l'abdomen. Ces mouvements de toux donnent parfois l'impression que l'animal veut vomir.

Il faut distinguer la « toux sèche » de la « toux grasse ». La toux sèche est due à une démangeaison des voies respiratoires. Ces inflammations superficielles sont souvent calmées par l'ingestion d'un peu de liquide tel que du lait additionné de miel ou d'un sirop. Si la toux persiste, un examen vétérinaire est préférable afin d'en déterminer la cause.

La toux grasse ou toux avec sécrétion épaisse est signe d'infection virale ou bactérienne et demande des soins rapides. Il est particulièrement important d'éviter qu'une pneumonie, fatale chez le chat, ne puisse se développer. Un traitement aux antibiotiques sera alors nécessaire. Par contre, des mesures simples peuvent être prises pour calmer la toux. Il est important de bien humidifier l'air. On peut également faire des inhalations aux animaux qui se laissent faire. On favorisera en outre la prise de vitamine A, précieuse pour les muqueuses, par exemple sous la forme de spiruline.

Dr L. Walter

De nos sociétés



Société de Jeunesse

17^e Tour de Jeunesse au Mont, les 15 et 16 juin 2001

Chers Amies et Amis,

Pour débiter la saison estivale, la Jeunesse du Mont se réjouit de vous accueillir les 15 et 16 juin prochains sur l'Esplanade du Châtaignier à l'occasion de son 17^e Tour de Jeunesse.

Pour le vendredi soir, au vu du succès rencontré les années précédentes, nous reconduisons notre tournoi de pétanque en tripléte, à l'issue duquel vous pourrez exploiter vos talents d'artistes avec Patlonlon Karaké, tout en savourant une raclette.

La journée du samedi se veut un peu plus sportive puisque vous pourrez vous mesurer au foot et au volley (**inscriptions auprès de M. Christian Kinder au 021/652 82 36, délai au 7 juin 2001**), sans oublier en fin d'après-midi la lutte FVJC, puis le tir à la corde (inscriptions sur place). Sachez encore que dès votre arrivée le matin, vous aurez la possibilité de prendre votre P'tit Déj et que la restauration sera assurée en continu tout au long de la journée. Pour la soirée, Disco-Pac vous fera danser sur les airs les plus chauds du moment, mais les oreilles plus fragiles n'ont pas été oubliées, puisqu'elles sont attendues au bar dont le thème de la décoration restera secret...

Dans l'espoir de vous rencontrer nombreux dans la joie et la bonne humeur, nous vous souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue et vous adressons nos salutations amicales.

Pour la Jeunesse,
Bertrand Chabloz, Président



Les Abbayes Réunies

6, 7, 8 et 9 juillet 2001 Place du Châtaignier Fête des Abbayes réunies

Les Abbayes Réunies du Mont-sur-Lausanne ont le plaisir d'inviter les membres ainsi que toutes les personnes intéressées à venir célébrer la Fête de cette année au Châtaignier.

Attention au nouveau programme de la Fête

Vendredi 6 juillet

16h30-18h30: Tir des cadets
16h30-19h00: Tir des sociétaires
Dès 19h00: Caveau de la société sur le pont de danse

Samedi 7 juillet

09h00-12h00: Tir des sociétaires
13h30-17h00: Tir des sociétaires
Dès 19h00: Soirée raclette et karaoké sur le pont de danse

Dimanche 8 juillet

09h15: Rassemblement des membres devant l'église du Mont
09h30: Culte
10h30: Cortège depuis l'église en direction du Châtaignier, par

Coppoz avec l'Union Instrumentale

11h00: Couronnement des rois et remise des prix sur la place du châtaignier, puis levée des danses, apéritif, banquet par « Marco » de Savigny, partie officielle, tombola.

16h00: Bal de l'Union Instrumentale

Le soir: Bal gratuit avec Jean-Claude Serex, bar.

Lundi 9 juillet

19h00: Rendez-vous des membres devant l'église

19h30: Cortège avec l'Union Instrumentale

20h00: Levée des danses sur la Place du Châtaignier, ouverture des portes de la Cantine, assiette froide, tombola, bal gratuit avec Jean-Claude Serex, bar.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette Fête, toujours sympathique, venez partager le verre de l'amitié, applaudir les Rois, les Demoiselles d'honneur et les Chevaliers de Bal, danser et participer à cet événement sur la Commune.

Pour le Comité
François Laffely, Abbé-Président



FSG Le Mont

La **Gym enfantine du Mont recherche activement moniteurs et monitrices** pour ses leçons du mardi de 16h45 à 18h05. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Anne-Laure Brandt, tél. 021/903 22 15 qui attend votre appel.

Organisé par notre vice-président, le week-end à ski s'est déroulé du 16 au 18 mars 2001 à Ovronnaz, village plein de charme. Malgré le temps mitigé, quelques courageux gymnastes ont skié pendant que les autres sont allés profiter des bains thermaux. Nos sportifs se sont retrouvés pour partager les repas succulents et amicaux. A l'année prochaine.

Le vendredi 23 mars 2001, avait lieu au foyer de la grande salle, notre 7^e match interne aux cartes de notre société. Nous dénombriions quelques 40 participants qui ont joué le jeu avec plaisir et sportivité.

L'équipe gagnante était composée de notre moniteur GH: Hanspeter Brogli et son épouse Claudia, suivie de Monique Pignat et Fred Blokker et en troisième

REPERTOIRE DES LIEUX DE RENCONTRES ET DES SERVICES POUR PARENTS, ENFANTS, ADOS AU MONT-SUR-LAUSANNE

	0 – 6 ans	6 –11 ans	12 –18 ans	Adultes
Centre médico-social tél. : 652.22.11	<ul style="list-style-type: none"> • Visites à domicile • Consultation de puériculture • Groupe de rencontres parents-enfants, mardi après-midi 			<ul style="list-style-type: none"> • Visites à domicile • Groupe de rencontres parents-enfants, mardi après-midi • Groupe d'accompagnement d'un proche âgé, malade ou handicapé
Services - Aides	<u>Réseau de mamans de jour</u> (accueil familial) Mme M. Fitzé, tél. : 882.53.02 <u>Jardin d'enfants Les Moufflets</u> Mme G. Wyss, tél. : 652.14.66 <u>Atelier d'expression</u> Mme D. Braun, tél. : 652.42.86	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de logopédie « les Hirondelles » prend des enfants depuis l'âge de 2 ans, tél. : 653.29.71 • Infirmière, médecin scolaire, tél. : 653.16.92 • Psychologues scolaires, psychomotriciennes, tél. : 652.02.54 • Orientation professionnelle, tél. : 653.23.66 • Association des Parents d'Elèves (APE), tél. : 653.52.64 		
Paroisse catholique de Saint-Amédée Secrétariat : le matin du lundi au vendredi, tél. : 647.22.32	<ul style="list-style-type: none"> • Eveil à la foi 	<ul style="list-style-type: none"> • Catéchèse 	<ul style="list-style-type: none"> • Catéchisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Messes • Diverses rencontres
Paroisse protestante du Mont-sur-Lausanne Secrétariat : le lundi après-midi, et le matin du mardi au vendredi, tél. : 652.92.80	<ul style="list-style-type: none"> • Visite à domicile après la naissance (renseignement au secrétariat) • Eveil à la foi (0-5 ans), (renseignement au secrétariat) 	<ul style="list-style-type: none"> • Culte de l'enfance Mme V. Henny, tél. : 652.74.20 	<ul style="list-style-type: none"> • Catéchisme 11-13 ans pasteur J.D. Roquet, tél. 652.94.95 • Catéchisme 13-15 ans pasteur C. Heyraud, tél. 652.21.47 • Jeunes Paroissiens, dès 14 ans jusqu'à 25 ans, Mlle S. Juvet, tél. 652.95.31 	<ul style="list-style-type: none"> • Cultes • Cellules de prière • Etudes bibliques • Amis des 4 coins, 1 / mois au foyer de la grande salle du Petit-Mont, contact : pasteur Heyraud • Camps • Evénements • Salle de paroisse (location, renseignement au secrétariat)
Sports et loisirs	<u>Gym parents/enfants</u> Mme M. Besson, tél. : 652.66.77 <u>Aqua Baby Contact</u> Mme Q. Guichoud, tél. : 648.65.42 <u>Education aquatique</u> Mme K. Gaussen, tél. : 801.78.19 <u>Club d'anglais dès 3 ans</u> Mme R. Benvegnen, tél. : 731.56.64	<u>Bibliothèque, collège du Mottier</u> , Mme L. Gauthey, tél. : 653.68.75 <u>Ecole de musique</u> , Mme S. Bernard, tél. : 647.28.61 <u>Manège et école d'équitation</u> , M. A. Berger, tél. : 652.99.11 <u>Renens-natation</u> , Secrétariat, tél. : 652.11.61 <u>Kung Fu-club « Caméléon »</u> M. J. Fernandez, tél. : 079/691.26.68	<u>Skate park</u> au Grand-Mont <u>Jeunesse Le Mont</u> (Fédération des Jeunesses campagnardes) M. B. Chabloz, tél. : 653.02.31 M. H. Ménétrety, tél. : 652.12.02	<u>Aqua Gym</u> mardi et mercredi de 21h à 22h, piscine du Mont, renseignements et inscription 079/210.37.26 <u>Stam</u> ouvert à tous : mardi matin Relais du Grand-Mont de 9h à 11h. <u>Café-contact</u> , 1 / mois, Mme C. Romy, tél. : 652.92.19 <u>Pétanque du Mont</u> M. P.-A. Hauswirth, tél. : 652.31.01 <u>L'Echo des Bois</u> (chorale) Mme L. Singh, tél. : 652.61.40 <u>Société de développement</u> M. Ed. Debétaz, tél. : 652.84.66 <u>Gym des aînés</u> , Mme Chenevard et Mme Debétaz, Jeudi matin 9h30 – 10h30 salle de paroisse

	POUR TOUTES LES CATEGORIES D'AGES	
Centre médico-social tél. : 652.22.11	<ul style="list-style-type: none"> • Soins à domicile si problème de santé par infirmières, ergothérapeutes, assistante sociale et aides familiales • Repas à domicile • Service d'aide à la famille, service des bénévoles : transport, visites etc..., renseignements Mme A.-L. Zingre 652.01.50 	
Services - Aides	<p><u>Agence communale d'assurance sociale</u>, Mme A.-L. Zingre, tél. : 652.01.50</p> <p><u>Association des Parents d'Elèves (APE)</u>, Troc d'habits d'hiver / vente de jouets / conférences : Mme Ch. Allaz, tél. : 653.52.64</p> <p><u>Grande salle et foyer au Petit-Mont</u>, location, réservation : Mme Chapuis, tél. 652.01.50</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les marchés : de la Viane (matin) ; derrière l'Eglise (jeudi après-midi) 	
Sports et loisirs	<p><u>Poterie</u> Mme M. Seymour, tél. : 652.01.67</p> <p><u>Dojo du Jorat (self-defense)</u> M. Th. Péclard, tél. : 079/621.18.41</p> <p><u>Manège et école d'équitation</u> M. A. Berger, tél. : 652.99.11</p> <p><u>Tennis-club au Châtaignier</u> Mme Lambert, tél. : 652.37.44</p> <p><u>Atelier de peinture Arno Stern</u>, Home-chef-Nous, route de la Clochatte 82-84, Jeudi de 17h00-18h00, Mme Fl. Regazzoni, tél. : 024/445.34.76</p>	<p><u>Piscine du Mont ouverte au public</u> Mercredi 14h00-16h00 et vendredi 18h00-19h00</p> <p><u>Gymnastique</u> M. Fr. Barrat, tél. : 731.21.07</p> <p><u>Football-club</u> M. P. Rochat, tél. : 653.31.83</p> <p><u>Volleyball-club</u> M. J.-L. Rochat, tél. : 653.39.86</p> <p><u>Union instrumentale (fanfare)</u>, case postale 483, 1052 Le Mont M. P.-A. Witzig, tél. : 881.59.56 ou M. Ch. Frioud tél. : 652.01.50</p> <p><u>Concerts à la Grande Salle, et à l'Eglise</u></p>
Fêtes de village	<ul style="list-style-type: none"> • Foire de mai au Petit Mont, • 1^{er} août au Châtaignier • La Torrée du 2 août au Châtaignier • La mi-été aux Planches, tous les 2 ans • La Saint Nicolas au Grand-Mont • Le Feu de l'Avent au Chalet de la ville 	



Echo des Bois - Soirée 2001

Photo : C. Friaud

position par l'équipe Cornélia et Daniel Aebi.

Nous félicitons encore une fois toutes les équipes et remercions tout particulièrement nos aides bénévoles.

FSG Le Mont-sur-Lausanne
Joëlle Menétrey, Secrétaire



Echo des Bois

Soirées des 30 et 31 mars 2001

C'est avec grand plaisir mais quelques angoisses aussi, que nous voulions présenter nos soirées à notre public fidèle que nous remercions. Allons-nous réussir à offrir autant de joie que nous en avons ?

Le programme du début de soirée, classique, fut interprété, en partie, avec M^{lle} Valérie Quinche, violoncelliste. Des morceaux tels que « Notre Père, Ave Maria et Cantate Domino » chantés ailleurs que dans une église seraient-ils acceptés des auditeurs ? Après les discours chaleureux de notre Présidente et l'ambiance sympathique ressentie, la confiance nous a gagnés pour interpréter la création réussie de Sarah Barman : « Dame Helvetia sort du Sou », ainsi que pour plusieurs chœurs appris avec joie, mais non sans peine... parfois ! C'est avec l'imagination fertile, le travail de certains membres et la volonté de chacun que le spectacle a pris forme.

L'actrice – auteur du texte – a mis sa gaieté, sa jeunesse et son entrain dans le rôle principal et c'est avec un grand bonheur que nous avons vécu deux merveilleuses soirées qui ont scellé et conforté l'amitié entre chanteuses et chanteurs. Si le travail est parfois ardu, nous avons la joie de vivre et de manifester notre amitié en chantant.

Et tout cela, nous le devons à notre directeur Louis-Nicolas Morel qui a eu les idées et les connaissances pour mener à bien le programme, aidé dans

sa tâche de M. Paul Rochat, fou de percussions. Nous le devons aussi à notre présidente Lia Singh et à son comité qui ont donné leur temps sans compter, dans tous les domaines qu'exige une telle préparation de soirées, merci à tous.

Si, en nous entendant, l'envie est venue de vous joindre à notre plaisir de chanter, de participer à nos activités – car il n'y a pas que les soirées ! – nous serons heureux de vous accueillir pour notre prochaine saison de chant... et le Giron 2002 au Mont. Grand merci à tous les membres dévoués à la Société et que vive L'Echo des Bois.

M. Vaucher



Echo des Bois - Soirée 2001

Photo : C. Friaud



Tennis-Club Le Châtaignier

L'effet Coupe Davis opérant encore, la saison d'été a démarré sur les chapeaux de roues au Tennis-Club Le Châtaignier.

Diverses activités ont déjà été organisées : le tournoi des « Châtaignes » a accueilli 38 dames pour une mémorable journée : tournoi de doubles, concours de fléchettes, spaghetti party. Un grand merci à Mireille, Barbara, Corinne et Andrée pour leur dynamisme.

Lors des demi-finales du tournoi de double-mixte d'ouverture de saison,

plus de 50 personnes se sont retrouvées à table pour déguster une somptueuse paella préparée par M. Gilles Bolot, nouveau tenancier du restaurant. Gilles et ses collaboratrices auront le plaisir de vous accueillir, membres et non membres, sur la terrasse ou au club-house.

Interclubs

3 équipes hommes (1^{re} et 2^e ligue élite, 2^e ligue jeunes seniors) et 2 équipes dames (3^e ligue élite et 2^e ligue jeunes seniors) vont disputer cette compétition organisée par Swisstennis. Venez soutenir nos joueurs. Résultats et classements lors d'un prochain numéro.

Juniors

Près de 100 juniors ont repris le chemin des courts pour suivre l'enseignement donné par M. Alexis Bernhard et ses moniteurs. Les Interclubs juniors débiteront en juin.

Comité

Le comité se présente comme suit:

<u>Président</u>	Christian Durussel
<u>Vice-Prés.</u>	Rodolphe Von Wartburg
<u>Trésorier</u>	François Gugger
<u>Comptabilité</u>	Eric Maglieri
<u>Compétition</u>	Laurent Aubert
<u>Loisirs</u>	Mireille Bourquin
<u>Secrétaire</u>	Gilbert Monney

Le comité du tennis invite membres et non-membres à venir profiter des magnifiques installations durant la saison estivale. Et si l'envie de pratiquer le tennis vous titille, n'hésitez plus, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement, inscription ou location, TC Le Châtaignier (tél. 652 37 44).

Au plaisir de vous retrouver autour des terrains.

G. Monney

Prochain journal

Parution

Fin juillet 2001.

Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.
Merci de respecter le délai.

Rédaction

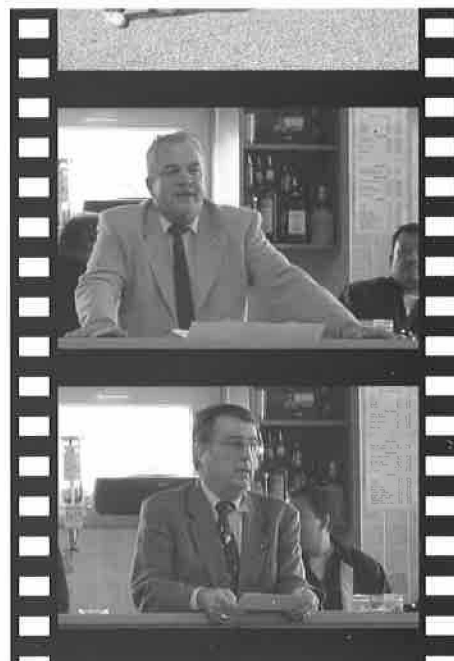
Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. (021) 652 01 50
Fax (021) 653 64 29

Inauguration du boulo-drome de la Pétanque du Mont

Cette journée du samedi 28 avril 2001 a été couronnée de succès, grâce au soutien de nos Autorités, sponsors, amis, au beau temps ainsi qu'à l'intérêt manifesté par les nombreuses personnes qui sont venues nous trouver tout au long de cette inauguration.

Tous nos remerciements aux orateurs de la partie officielle, animateurs, chanteurs, personnes qui se sont déplacées et également à nos membres de la société qui ont œuvré pour que cette journée puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Pour celles et ceux qui veulent se divertir ou pratiquer notre sport, nos portes leurs sont grandes ouvertes.



Légendes des photos

(Photos: archives de la société)

M. J.-C. Noverraz, Président du Conseil
M. D. Grosclaude, Syndic
Le comité de la Pétanque du Mont
La Chorale des Bouchers assistée par notre Marraine A.-M. Bratschi et de notre animateur Ph. Henri
Les joueurs internationaux venus faire une démonstration de tir



Encore un grand merci à tous.

Le Comité

